



# INSCRIPTIONS

## ANNEE 2026-2027

**PERISCOLAIRE**  
**MERCREDIS LOISIRS**  
**RESTAURATION SCOLAIRE**  
**VACANCES SCOLAIRES**

**NOUVEAU DOSSIER**  
**RENOUVELLEMENT DE DOSSIER**

**A retourner au plus tard le**  
**vendredi 10 juillet 2026**

**FRANCAS MONTFERRAND LE CHÂTEAU / THORAISE**

45 Route de Besançon

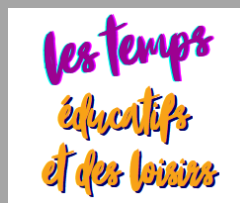
Ecole de la Gare

25320 MONTFERRAND LE CHÂTEAU

[montferrandlechateau.cdl@francas-doubs.fr](mailto:montferrandlechateau.cdl@francas-doubs.fr)

06 31 53 98 25

**les** EDUCATIFS  
**francas** ET SOLIDAIRES  
**du** **doubs**



## **RENOUVELER UN DOSSIER**

**Votre compte personnel sur le portail famille est déjà existant, vous devez :**

- Solder les factures non acquittées.
- Remplir la fiche de renseignements et sanitaire (un seul document)
- Photocopier l'attestation d'assurance scolaire de l'année 2026-2027
- Photocopier le carnet de vaccinations (nom et prénom de l'enfant inscrit en haut de page).
- Signer et retourner le coupon du règlement intérieur.

**L'ensemble de ces documents au format papier est nécessaire au renouvellement du dossier. Si ce dernier n'est pas complet, il ne sera pas pris en compte.**

## **CREATION D'UN DOSSIER**

Si votre enfant n'a jamais fréquenté l'accueil de loisirs ou le périscolaire, vous devez contacter la direction par mail à l'adresse suivante : [montferrandlechateau.cdl@francas-doubs.fr](mailto:montferrandlechateau.cdl@francas-doubs.fr)

**LES DOCUMENTS A RENDRE POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION SONT :**

- Les photocopies des vaccinations à jour
- Votre numéro CAF / MSA (ou attestation QF)
- La fiche de renseignement et sanitaire complètement remplie
- La copie de l'attestation d'assurance scolaire 2026-2027
- Une photo d'identité
- Le coupon d'approbation du règlement intérieur

**L'ensemble des documents au format papier est nécessaire à la création du dossier. Si ce dernier n'est pas complet, il ne sera pas pris en compte.**

Ces documents sont disponibles sur le site de la Mairie de MONTFERRAND LE CHÂTEAU et de la Mairie de THORAISE, ainsi que sur le site du centre de loisirs : <https://alshfrancasmfc.jimdofree.com/>

Pour toutes questions concernant le fonctionnement de la structure, vous pouvez directement contacter la direction ou consulter le document « le guide de l'accueil de loisirs »

**Tout dossier rendu au-delà du 10 juillet 2026 ou non complet sera positionné en liste d'attente.**

### **PERMANENCE DE LA DIRECTION**

LUNDI : 11h00 – 12H00 / 14H00 – 16H00

MARDI : 11h00 – 12H00 / 14H00 – 16H00

JEUDI : 11h00 – 12H00 / 14H00 – 16H00

VENDREDI : 11h00 – 12H00 / 14H00 – 16H00